

Fiche Technique

VISTA 90XC

Film de protection solaire extérieur

Description :

Le film de VISTA 90XC, avec **82% de rejet de chaleur** et **90 % de réduction d'éblouissement** constitue la solution de protection solaire la **PLUS PERFORMANTE** et **LA PLUS COMPLETE**.

Constitué de **4 couches de polyester** et d'un traitement crystal, il est parfaitement adapté aux fortes expositions

Fortement teinté,, il permet de répondre aux **problématiques d'éblouissement les plus importantes** tout en conservant une **transparence totale** sur l'extérieur.

Son aspect « miroir argent » vu de l'extérieur lui confère également des propriétés de protection contre le vis-à-vis.

Conseils d'application:

Pose extérieure sur vitrages en surface plane :

Simple vitrage clair	OUI
Simple vitrage teinté	OUI
Double vitrage clair	OUI
Double vitrage teinté	OUI
Double vitrage (LOW-E)	OUI
Simple vitrage STADIP	OUI
Double vitrage STADIP	OUI

Pour les cas « Sur étude » et « Non » se reporter aux informations techniques sur les risques de chocs thermique

Garantie et durée de vie :

Film **GARANTIE 5 ANS** en pose verticale
3 ANS en pose horizontale contre:

- La démétallisation
- Le Jaunissement
- Le craquellement

Durée de vie : Marché de renouvellement supérieur à 10 ans.

Utilisation:

Film particulièrement recommandé pour une protection **très forte protection solaire**, pour des **problématiques permanente**, et les **grandes surfaces vitrées**:

- Bureaux.
- Ateliers
- Impostes.

Entretien :

Grâce au traitement **ANTI-RAYURES CRISTAL**, le film s'entretient avec des solutions de nettoyage usuelles, 30 jours après la pose.

CLASSEMENT AU FEU : M1

Rejet U.V	99 %
Réflexion lumière visible (effet miroir)	64 %
Transmission Lumière Visible	10 %
Énergie solaire totale rejeté (chaleur)	82 %
Ratio solaire de Réflexion	61 %
Ratio solaire de Absorption	31 %
Ratio solaire de Transmission	8 %
Réduction d'éblouissement	90 %
Épaisseur	50 microns

Exemples de réalisations :



Griffe Dor : Protection contre l'éblouissement : 70 m2



Groupe Lapeyre—Impostes pour éblouissement aux caisses